

RENTREE 5ème 2023





L'EQUIPE DES 5èmes



M. CASSARD

Conseiller Général d'Education



M. BOUKRAA

Assistant d'éducation



Mme GRAILLON

Animatrice en pastorale



Les Professeurs



Mme AMPHOUX

Préfet des Etudes

LE DEBUT DU CYCLE 4



direction le brevet

Beaucoup de changements pour eux comme pour vous :

- entrée dans l'adolescence
- une charge de travail supplémentaire (en classe comme à la maison)
- un rythme de cours plus soutenu
- programme plus dense
- notions abordées de façon plus complexe
- début d'une seconde langue vivante
- découverte du latin



Ils devront :

- rester concentrés en classe de manière constante
- travailler le plus régulièrement possible
- s'organiser

...afin d'éviter d'être très vite dépassé.

Ils ont encore besoin de vous en ce début de 5ème

L'ACCOMPAGNEMENT

Nous serons également attentifs à leur BIEN-ÊTRE, ils peuvent parfois vivre des situations compliquées, ressentir un mal-être, les relations avec leurs camarades ne sont pas toujours simples.

Ils ont parfois besoin de se confier et d'échanger, nous sommes bien sur là pour eux et nous travaillons en équipe mais nous devons communiquer et essayer de régler les problèmes **ENSEMBLE**.

Nous devons prendre le recul nécessaire dont nous sommes capables en tant qu'adultes. N'oublions pas qu'un élève de 5e peut avoir encore du mal à gérer ses émotions et à les exprimer, il peut parfois mal interpréter une situation.

Nous devons être là pour les aider à DISCERNER ce qui est important, ce qui l'est moins, ce qui est grave et ce qui ne l'est pas.



LA VIE SCOLAIRE - M. Cassard

- Le «Pass collège »
- Absences, Retards, Autorisation de sorties
- Règlement & « Dress code »
- Un relevé de sanctions sera envoyé aux familles chaque vendredi



POINT DE VIGILANCE : le téléphone et les réseaux sociaux

Pour rappel : le portable est interdit dans l'établissement.

Cela ne règle toutefois pas le problème de son utilisation au quotidien. Nous sommes fermement opposés aux réseaux sociaux pour les plus jeunes.

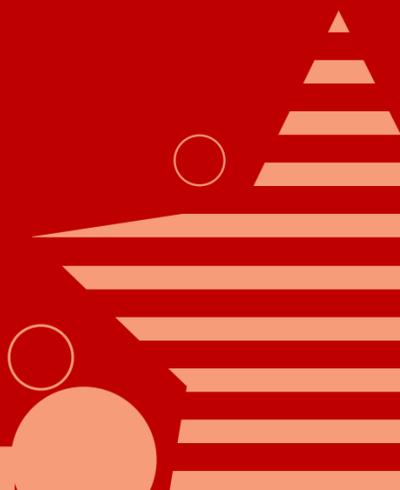
Nous savons pertinemment que pour une grande partie d'entre eux, ils vont sur les réseaux, tout comme nous.

Nous vous demandons donc d'être vigilants, de communiquer au maximum sur leur utilisation et ses dangers, sur les lois qui les régissent. Nous ferons de même de notre côté.

Âge legal d'inscription sur les réseaux :

Facebook, Snapchat, Instagram, Tik-Tok : 13 ans

WhatsApp : 16 ans



L'ORGANISATION DU COLLEGE



Horaires du collège :

7h45 (ouverture du portail, accès Avenue du Prado, rue « Île de France ») – 17h (12h, le mercredi)



Aide aux devoirs sur inscriptions :

17h00 – 17h55
(inscription sur le site du collège)



Calendrier des événements de l'établissement :

(consultable sur le site du collège et sur École-Directe)



www.ecoledeprovence.fr

www.ecoledirecte.com

LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Ecole Directe

Messagerie pour différents interlocuteurs : le professeur principal (premier interlocuteur des parents), les professeurs, le préfet

Carnet de notes : notes, compétences, relevé de notes mi-trimestre, bulletin trimestriel



LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Le cahier de texte

Cette année, nous demandons **un cahier de texte papier obligatoire** pour tous les élèves.

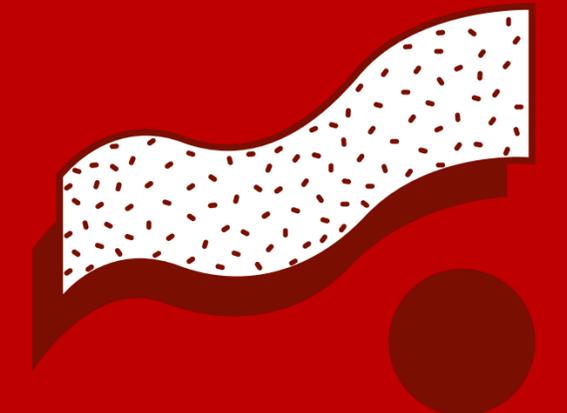
Nous souhaitons replacer l'élève au centre de ses apprentissages. C'est **un outil indispensable** pour qu'il suive et prenne conscience du travail qui lui est demandé. Il en sera ainsi responsable.

Sur Ecole Directe, seuls les documents et fichiers seront déposés dans « Travail à faire ».



ORGANISATION DE L'ANNEE

TRIMESTRE 1



Arrêt des notes mi-
trimestre

12/10/23

Rencontre Professeur
Principal-Préfet

**du 13/10/23 au
20/10/23**

Relevé de notes mi-
trimestre (avec une «
alerte » si nécessaire)

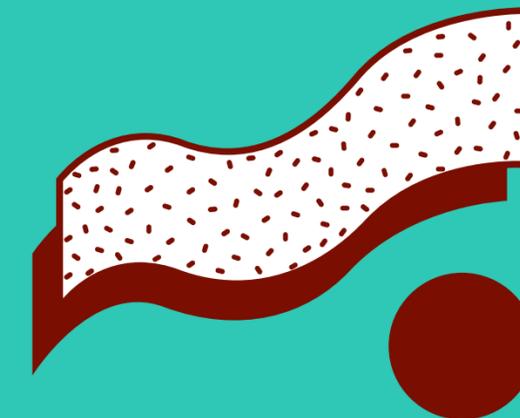
Fin du 1er trimestre

03/12/23

Bulletin du 1er trimestre
(avec relevé de notes et
appréciations)

ORGANISATION DE L'ANNEE

TRIMESTRE 2



Arrêt des notes mi-
trimestre

21/01/24

Rencontre Professeur
Principal-Préfet

**du 22/01/24 au
26/01/24**

Fin du 2ème
trimestre

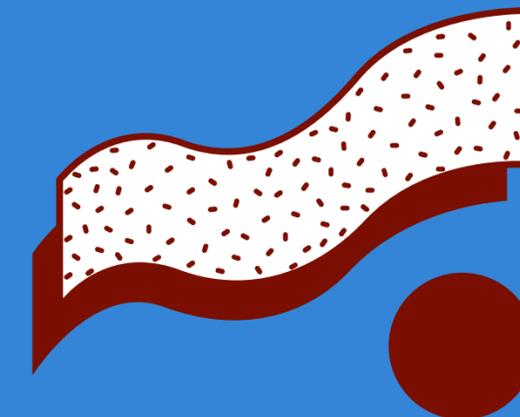
17/03/24

Relevé de notes mi-
trimestre (avec une «
alerte » si nécessaire)

Bulletin du 2ème
trimestre (avec relevé de
notes et appréciations)

ORGANISATION DE L'ANNEE

TRIMESTRE 3



Arrêt des notes mi-
trimestre

12/05/24

Rencontre Professeur
Principal-Préfet

**du 13/05/24 au
17/05/24**

Fin du 3ème
trimestre

12/06/24

Relevé de notes mi-
trimestre (avec une «
alerte » si nécessaire)

Bulletin du 3ème
trimestre (avec relevé de
notes et appréciations)

DEUX RENCONTRES DANS L'ANNEE

REUNION PARENTS-PROFESSEUR PRINCIPAL

Lundi 18/09/2023

Le professeur principal vous donnera ses premières impressions sur la classe et celles de l'ensemble des professeurs. Il vous informera sur les exigences des professeurs, leurs méthodes de travail et le déroulement de la 5e en général.



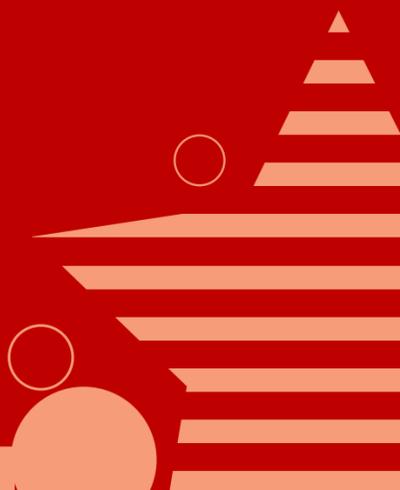
REUNION INDIVIDUELLE PARENTS-PROFESSEURS SUR RENDEZ-VOUS

Mardi 19/12/2023

Vous pourrez échanger individuellement avec les professeurs sur le travail et les résultats de votre enfant.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

Pour rappel, si votre enfant bénéficie d'un PAI, merci de bien vouloir le transmettre au Préfet. Il est à renouveler chaque année.





ASSR 1er NIVEAU



Examen obligatoire dans le cadre scolaire.

Le 2ème niveau se passe en 3ème et il est obligatoire pour passer le permis de conduire.



Attestation nécessaire pour passer la formation du BSR (Brevet de Sécurité Routière) pour pouvoir conduire un scooter.

Passage dans l'établissement
Avril - Mai 2024



ASSR 1er NIVEAU

MODALITES DE L'EXAMEN

- 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples.
- Un minimum de 10/20 pour obtenir l'ASSR de 1er niveau
- Les élèves seront encadrés par leur professeur principal

ENTRAÎNEMENT EN AUTONOMIE

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>



EXCELLENTE RENTREE 2023

